

PROCÉDURE VA CPGE – SURF

Seuls les élèves de 1^{ère} et 2^{ème} année de CPGE inscrits à l'université de Nantes pour l'année universitaire 2021/2022, peuvent bénéficier de cette procédure.

La procédure de validation d'acquis (VA CPGE) est obligatoire pour toute poursuite d'études à l'université.

***Attention** : les licences sélectives ne sont pas accessibles par cette procédure. Pour ces licences, il convient de passer comme tous les étudiants par la procédure d'accès sélectif en licence.*

Pour activer la procédure, les élèves doivent se munir de leur numéro étudiant indiqué sur leur carte d'étudiant ou certificat de scolarité.

La demande de VA CPGE prend environ 20 minutes.

Les élèves doivent se rendre sur la plateforme SURF via l'adresse suivante : www.univ-nantes.fr/va-cpge.

La réponse aux demandes de validation est communiquée par mail au référent CPGE du lycée et aux élèves dans la 1^{ère} quinzaine de juillet.

ATTENTION NOUVEAUTÉ 2022 :

Les dossiers et PJ sont à déposer exclusivement sur la plateforme surf. Aucun envoi par mail n'est accepté.

Précisions quant aux publics concernés

I Pour rappel, seuls les étudiants de CPGE inscrits à Nantes Université dans le cadre d'un partenariat peuvent bénéficier de cette procédure.

[accédez au service de retrait du dossier \(accès réservé aux étudiants de CPGE inscrits à Nantes Université\)](#)

La va-cpge ne permet pas d'accéder à toutes les formations proposées par Nantes Université (ne sont pas accessibles via : les formations sélectives, les formation de santé, DUT...).

II Les **élèves de CPGE non inscrits** à Nantes Université souhaitant faire valider des acquis doivent passer par la procédure classique de validation des acquis.

[Accéder à la procédure de validation classique \(étudiants de CPGE non inscrits à Nantes Université\)](#)

Étape 1 : Accédez au service Surf

Bienvenue sur surf !

Ce service vous permet de réaliser des demandes de formulaires de scolarité et d'avoir un suivi de vos demandes

Informations sur les procédures Informations
Vous êtes étudiant inscrit à Nantes Université Accédez au service
Vous avez interrompu vos études depuis plus d'un an ou vous n'avez jamais été étudiant à Nantes Université Accédez au service
Consultation des dates d'ouverture Dates des procédures

Étape 2 : renseigner le numéro étudiant (disponible sur la carte d'étudiant ou le certificat de scolarité)

Veillez renseigner un code étudiant

Code étudiant (sans le E) :

[Retour](#)

[Suite](#) ←

Étape 3 :

Vous pourrez choisir la procédure pour la formation recherchée. Le dossier sera pré-rempli avec les éléments nécessaires à l'instruction de votre demande. Vous y joindrez les pièces demandées et les ferez parvenir, selon la procédure mise en oeuvre par la composante pour laquelle vous candidatez.

Votre compte vous permettra de suivre l'évolution du dossier (réception, traitement, décision).

Attention, quelques formations sont exclues de certaines procédures. Elles ne pourront donc pas être choisies, ce n'est pas un dysfonctionnement.

[Consultation des dates d'ouverture](#)

Suite

Étape 4 : Vérification de vos coordonnées (vous pouvez modifier les informations, merci de bien vérifier votre adresse mail)

Vous vous connectez pour la première fois à ce service. Merci de vérifier vos coordonnées.

Contacts

Adresse

Numéro de voie

Voie *

Code postal *

Ville *

Pays *

Téléphone

Téléphone fixe

Téléphone portable

Adresse Mail [?](#)

- .1-TEST@etu.univ-nantes.fr

Autres informations

Numéro INE

Date de naissance

Pays de naissance * : France

Ville de naissance * : SAINT-HERBLAIN

Département de naissance * : LOIRE-ATLANTIQUE

Nationalité * : Française

Baccalauréat ou équivalent

Année d'obtention du bac : 2020

Série du bac :

Dans quel type d'établissement l'avez vous obtenu ?

Précisez le département de l'établissement d'obtention ?

Les champs obligatoires sont indiqués avec *
Les informations recueillies sur cette application sont enregistrées dans un fichier informatisé par Nantes Université pour le Gestion de vos procédures de scolarité. Elles sont conservées pendant 5 ans et sont destinées aux services de scolarité de Nantes Université.
Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : Direction des Systèmes d'Information et du Numérique, Service informatique de gestion, support-sui@univ-nantes.fr

Vérification de vos coordonnées et modification si besoin

Retour

Suite

Étape 5 :

Accueil par Intranet

Bienvenue Camille TEST !

Identifiant du compte : E20C...

Veillez sélectionner une action :

Effectuer une nouvelle procédure

Modifier mes coordonnées

Modifier mon mot de passe

Retour

Étape 6 : Choix de la procédure : Dans le menu déroulant, sélectionner « Validation d'acquis CPGÉ ».

SURF - Suivi des pRocédures par Formulaires

Choix d'une procédure

Veillez sélectionner une procédure :

Validation des acquis

- Validation des acquis
- Césure
- Transfert sortant
- Candidature à une formation sélective (M1,...)
- Exonération des droits d'inscription
- Validation d'acquis CPGÉ**

Retour

Suite

1 - Choix de la procédure "Validation d'acquis CPGÉ"

Étape 7 : Confirmation de la procédure

Choix d'une procédure

Veillez sélectionner une procédure :

Validation d'acquis CPGÉ

Retour

Suite

Précisions sur la procédure choisie :

Cette procédure, réservée aux étudiants dans une CPGÉ d'un lycée en partenariat avec l'Université de Nantes, permet de déposer une demande de validation d'acquis en vue de s'inscrire dans une formation de l'Université sans le titre requis (par exemple accéder à la 2e année de licence de Lettres modernes après une année de CPGÉ littéraire sans avoir suivi les enseignements de la première année de licence correspondante).

Cette procédure a ouvert le 03/02/22 et fermera le 01/06/22

Confirmer le choix de la procédure

Oui

Non

Étape 8 : Choix de la formation. Choisir dans un premier temps la composante (Droit, IAE, Histoire, Langues, Lettres, Sociologie, Psychologie, IGARUN (géographie) ou Sciences). Choisir « Licence, Licence Pro... » pour le type de diplôme, ainsi que le niveau (Licence 2 ou 3).

Les formations associées vous seront proposées, à vous de choisir.

Choix d'une formation

Composante

Type de diplôme

Niveau de diplôme

Composante à choisir parmi les propositions

Type de diplôme :
choisir Licence...

Niveau : choisir 2 pour Licence 2, ou 3 pour
Licence 3

Puis choisir la formation souhaitée parmi les
propositions

[Retour](#) [Suite](#)

Étape 9

 : Enregistrement du dossier

Nouvelle procédure

TEST Camille

Procédure de Validation d'acquis CPGE

pour la formation suivante : L2 HAA - Archéologie

Année universitaire 2022/2023

[Enregistrer le dossier](#) [Imprimer/Éditer le dossier](#)

[Retour](#)

La procédure de Validation d'acquis CPGE est ouverte depuis le 01 juin 2022 et ferme le 01 juin 2022.

Important : les dossiers doivent être transmis ou déposés avant la date de fin de procédure mentionnée

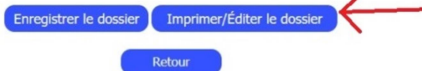
Étape 10 : Un numéro de suivi vous est attribué, merci de bien le conserver. Edition du dossier au format PDF.

-----TEST Camille

Procédure de Validation d'acquis CPGE

pour la formation suivante : L2 HAA - Archéologie

Année universitaire 2022/2023



La procédure de Validation d'acquis CPGE est ouverte depuis le 22 mars 2022 et ferme le 01 juin 2022.

Important : les dossiers doivent être transmis ou déposés avant la date de fin de procédure mentionnée

✔ La référence de ce dossier est : 218... (référence à rappeler dans toute correspondance).

Après création de votre dossier au format pdf (menu [Imprimer/Éditer le dossier]), celui-ci sera à déposer via le menu [dépôt pièces justificatives]. Dans le cas où vous n'avez pas d'informations à indiquer sur votre dossier, vous pouvez le déposer sans signature.

S'il a été complété, vous devez le scanner pour le déposer en format pdf.

En ce qui concerne les différents justificatifs demandés, ceux-ci seront à rassembler dans un **seul fichier PDF** (un guide est disponible dans ce menu pour vous aider à produire le document). La liste des pièces à joindre est accessible en dernière page du dossier imprimé en PDF que vous devrez déposer pour votre candidature dans SURF.

Étape 11 : Dépôt du dossier et des pièces jointes sur la plateforme.

L'ensemble des pièces jointes sont à rassembler dans **un seul fichier PDF** (un guide est disponible dans SURF).

La liste des pièces à joindre est accessible en dernière page du dossier imprimé en PDF.

--- TEST Camille

Procédure de Validation d'acquis CPGE

pour la formation suivante : L2 HAA - Archéologie

Année universitaire 2022/2023



La procédure de Validation d'acquis CPGE est ouverte depuis le 22 mars 2022 et ferme le 01 juin 2022.

Important : les dossiers doivent être transmis ou déposés avant la date de fin de procédure mentionnée

Direction de la formation et de la vie étudiante

Pôle Sclolarité Centrale

Dépôt des pièces justificatives

Documents à déposer (taille limitée à 10 Mo par fichier)

Type de la pièce jointe	Déposée	Date de dépôt
Dossier	Non	
Justificatif	Non	

Dossier de candidature **Dépôt du dossier (format PDF obligatoire)**

Si aucun ajout manuscrit n'a été réalisé, vous pouvez déposer le document extrait de surf en pdf

Justificatifs nécessaires à l'étude de votre dossier **Dépôt des pièces jointes en un seul PDF**

Attention, l'ensemble des justificatifs doit être rassemblé en un seul fichier : [comment assembler ses justificatifs](#)

Vos documents sont à numériser dans le même sens de lecture et assemblés dans l'ordre indiqué

 **Guide pour assembler les PDF**

Valider et envoyer

Retour

ATTENTION : le dossier et l'ensemble des PJ doivent être déposés sur la plateforme avant la date de fin de procédure mentionné. Au delà de cette date, votre dossier ne pourra pas être pris en compte